

**Direction générale adjointe du
nouveau complexe hospitalier**
Bureau de projet NCH

**Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
tenue le 7 juin 2023, de 18 h 30 à 19 h 30
par l'application Microsoft Teams et au bureau de projet NCH, salle 4**

Membres présents :

M^{me} Claudette Arsenault
M^{me} Catherine Bergeron
M^{me} Geneviève Bernier
M. Alain Couillard
M^{me} Chantal Douville
M^{me} Daphnée Duhamel-Labrecque
M. Jean-Thomas Grantham
M^{me} Christine Mimeault
M. André Ouellet
M^{me} Cindy Paquin
M^{me} Christine Perron
M. Robert Topping
M^{me} Sonia Tremblay
M. Claude Villeneuve

Membres absents :

M. Jean-François Darche
M^{me} Christiane Gamache
M^{me} Chantal Godin
M^{me} Audrey Painchaud
M. François Pellerin
M. Patrick Pépin
M^{me} Rosanne Reaume
M^{me} Jackie Smith
M. Martial Van Neste
M. Sol Zanetti

Invité :

La réunion commence vers les 18 h 30. La rencontre se tient de façon virtuelle par l'application Microsoft Teams et en présentiel au bureau de projet NCH. Pour des fins de rédaction du compte rendu, la rencontre est enregistrée. M. Jean-Thomas Grantham préside la séance. Une visite du chantier a précédé la rencontre du comité.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 5 avril 2023 et suivis
3. Présentation des travaux terminés et à venir
4. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
5. Mise à jour sur la mobilité
6. Mise à jour concernant les œuvres d'art
7. Demandes des citoyens
8. Gestion des matières résiduelles
9. Résultats du sondage quant à l'heure des rencontres

10. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 5 AVRIL 2023 ET SUIVIS

En accord avec les membres présents, le compte rendu de la dernière séance tenue le 5 avril 2023 est adopté avec la correction suivante :

POINT 5, PAGE 5, 1^{ER} PARAGRAPHE :

M^{me} Paquin poursuit [...], la Ville de Québec a procédé à la réparation de la ~~chassée~~-chaussée.

SUIVIS

Les suivis de la précédente rencontre sont contenus dans l'ordre du jour. M. Grantham réitère aux membres des conseils de quartier de la possibilité qu'une présentation de la composante cyclotron soit faite à leurs citoyens.

3. PRÉSENTATION DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR

M. Topping fait la présentation des travaux terminés et à venir et il en explique leur niveau d'avancement depuis le 5 avril 2023. Il revient sur la visite faite par certains membres du comité.

Il commence en mentionnant que les travaux sont maintenant plus axés sur la construction intérieure des bâtiments puisqu'il n'y aura plus de démolition et que la construction extérieure est presque terminée.

Il poursuit en parlant des travaux de construction au pavillon D (ancienne Aile D). La finition de la dalle de béton du 3000 est faite et le coffrage du 4000 est commencé. Des images de l'état d'avancement des travaux de la nouvelle cafétéria seront présentées à la prochaine rencontre.

Pour la composante des Soins critiques, les travaux de bétonnage du secteur sud se poursuivent (niveaux 4000 et 5000). La structure de béton des débarcadères est aussi en construction. Pour ce qui est du secteur nord, l'installation de la structure d'acier des étages supérieurs se poursuit. L'horaire de travail a été prolongé et autorisé par la Ville de Québec, et ce, jusqu'au 30 juin. L'utilisation de grue à tour avec moteur électrique réduit l'impact sonore auprès des citoyens. La livraison de matériel se fait en deux temps, soit à 15 h 30 et à 18 h. De l'éclairage a été installé afin de permettre les travaux et celui-ci s'éteint automatiquement à 23 h 30.

M. Topping continue avec la présentation des travaux de l'enveloppe extérieure du bâtiment. Un monte-charge extérieur temporaire sera installé d'ici septembre afin de faciliter l'accès des travailleurs et du matériel aux étages supérieurs. Le déploiement de la distribution électromécanique et des cloisons se poursuivent. Les systèmes électromécaniques intérieurs se mettent en place.

En ce qui concerne le cyclotron, l'accélérateur de particules a été livré le 25 mai dernier et les travaux du bâtiment se poursuivent. M^{me} Catherine Bergeron demande la signification d'une chambre blanche. M. Topping explique que cette chambre à atmosphère contrôlée sert à la production pharmaceutique de façon sécuritaire. La livraison de l'IRM-Linac est prévue à la mi-

août. Cet appareil combine un appareil d'imagerie avec un accélérateur linéaire, dans l'une des voûtes de la radio-oncologie du CIC. M^{me} Christine Mimeault en explique son fonctionnement.

Les travaux de réaménagement du poste de sécurité de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus sont terminés. M. Claude Villeneuve demande si les travaux de réaménagement de l'HEJ seront supervisés par le bureau de projet, ce que lui confirme M. Topping.

Il explique ensuite le plan de circulation aux abords du chantier. La présentation se termine avec l'image du plan du site à terme et avec la présentation d'un vidéo sur l'évolution du chantier de 2017 à 2023.

M. Alain Couillard demande si les citoyens ont été informés de la prolongation des heures des travaux jusqu'au 30 juin. M^{me} Cindy Paquin mentionne que les gens peuvent s'informer via le site Internet où le calendrier des travaux est dorénavant disponible et par l'infolettre envoyée une fois par mois aux citoyens. Quatre-vingts personnes sont abonnées à l'Infolettre.

4. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

M^{me} Cindy Paquin présente le bilan des actions de communication et les demandes externes reçues. Trois infolettres ont été envoyées par courriel aux citoyens : une première édition le 6 avril 2023 concernant les travaux en dehors des heures normales du chantier; le 4 mai 2023 pour l'édition du mois de mai et le 19 mai 2023 une parution spéciale sur la livraison du cyclotron.

M^{me} Paquin poursuit en présentant le suivi des 15 demandes externes reçues. La majorité des plaintes concerne le bruit, le camionnage et la circulation. Le suivi habituel a été fait auprès des entrepreneurs et des citoyens. Pour ce qui est des autres plaintes, une concernait l'éclairage sur le chantier; comme M. Topping l'a souligné précédemment, une minuterie a été installée et l'éclairage se ferme automatiquement. L'autre plainte était plus une demande au sujet de l'accessibilité du nouveau stationnement.

Elle informe les membres des faits saillants : le 11 mai la Plateforme clinico-logistique a reçu un du Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux pour dans la catégorie Soutien expert à l'amélioration des soins et des services 2023; le 16 mai avait lieu la célébration de la première année du CIC et une présentation de la vidéo *Innovant et humain, le Centre intégré de cancérologie*; le 25 mai c'était la livraison du cyclotron; le 29 mai une activité avec les médias en lien avec le cyclotron a eu lieu, le tout couvert par le Journal de Québec, Noovo et Radio-Canada; un rappel que l'assemblée citoyenne a lieu le 20 juin est fait et un publipostage auprès des citoyens sera envoyé le 12 ou le 13 juin.

5. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

M. Grantham rapporte aux membres qu'une nouvelle personne devrait être nommée pour représenter le RTC d'ici la prochaine rencontre du comité voisinage. Il mentionne aux membres que deux stations de vélos ont été installées à proximité du site.

6. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART

M. Grantham mentionne qu'une rencontre du comité a eu lieu aujourd'hui, 7 juin, afin de faire le choix de la dernière œuvre. Des images des prochaines œuvres d'art seront dévoilées au comité dès qu'il le sera possible.

7. DEMANDES DES CITOYENS

M. Grantham rappelle que ce sont des demandes/plaintes ne concernant pas le projet NCH. Aucune demande n'a été reçue à cet effet.

8. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

M. Grantham fait la présentation de la gestion des matières résiduelles du CHU de Québec, incluant le futur NCH. De prime abord, il souligne aux membres qu'un conseiller en développement durable, M. Stéphane Schaal, s'occupe de ce dossier et que si les membres désirent avoir plus d'information, celui-ci pourrait être invité à une prochaine réunion. M. Grantham poursuit en expliquant le plan de gestion du CHU et il rappelle que les déchets biomédicaux sont gérés selon les protocoles établis. Une vision sans-papiers est en développement pour le NCH, entre autres, avec l'installation des bornes d'accueil et par la transformation du fonctionnement clinique. Aussi, un projet pilote est en discussion avec la Ville de Québec pour l'implantation des sacs mauves pour récupérer les déchets alimentaires dans les salles d'employés du CIC. Ce plan fera partie du projet d'établissement du CHU pour les 5 prochaines années et il est l'une des priorités suivies par des objectifs bisannuels.

M. Claude Villeneuve demande un éclaircissement sur la façon de faire en matière de compostage dans les cafétérias. M. Grantham lui mentionne que le compostage se fait sur place et que les surplus alimentaires sont distribués auprès de différents organismes communautaires. M^{me} Claudette Arsenault demande comment se font le choix et la distribution des surplus. M. Grantham répond que les surplus sont acheminés à la Grande Tablee et fera la vérification à savoir comment les choix se font. M. Villeneuve demande comment se fera le compostage dans le futur. M. Topping et M. Grantham lui répondent que la majorité de la transformation alimentaire se fait à la Plateforme clinico-logistique et pour les résidus alimentaires des cafétérias et des cabarets des patients les réflexions sont en cours. M. Villeneuve se questionne à savoir comment se fait la gestion des déchets biomédicaux ainsi que pour tout le matériel jetable. M. Grantham rappelle que les déchets biomédicaux sont régis par un protocole strict et qu'ils sont brûlés à l'incinérateur de la Ville. L'utilisation du matériel jetable et non réutilisable (par ex. : masque N-95) est liée aux normes strictes de la Prévention et contrôle des infections nosocomiales (PCI) d'un environnement hospitalier. M^{me} Mimeault revient sur le projet d'établissement où le CHU en donnant quelques précisions. M^{me} Chantal Douville souligne qu'à la conception du projet l'ajout d'un compacteur de papier et de verre a été prévu.

9. RÉSULTATS DU SONDAGE QUANT À L'HEURE DES RENCONTRES

À la suite de la demande de M. Van Neste à la dernière rencontre, M. Grantham présente les résultats du sondage et les membres ont choisi le changement de faire la rencontre à 17 h 30. Les membres sont en accord avec ce nouveau choix.

10. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier aura lieu le 20 septembre 2023 à 17 h 30, à la salle 4 du bureau de projet NCH et par l'application Microsoft Teams.